*La version française suit.*

FOR IMMEDIATE RELEASE

September 28, 2017

Legal strike or lockout date set for October 15 in college faculty talks

TORONTO – The conciliator in contract negotiations between Ontario’s public colleges and their unionized faculty has confirmed October 15 at 12:01 a.m. as the time a legal strike or lockout could begin at all 24 public colleges in the province.

The conciliator issued the date after faculty represented by the Ontario Public Service Employees Union (OPSEU) requested a “no-board” report last week.

“The reason for requesting the no-board report, and thus a legal strike or lockout date, was to encourage our employer to get down to business and work with us at the bargaining table to reach a fair settlement,” said JP Hornick, chair of the union’s college faculty bargaining team. “That remains our goal. Our team will do everything in its power to achieve that settlement.”

Under the rules set out in the *Colleges Collective Bargaining Act*, the union is required to give five days’ notice prior to going on strike, and the College Employer Council must give five days’ notice of a lockout. This means an actual strike or lockout deadline could come after October 15.

Key issues in this round of bargaining relate to education quality and the ongoing exploitation of contract faculty.

“Half a million students come to college to get the education they need for the job they want and the labour market demands,” said OPSEU President Warren (Smokey) Thomas. “It is hypocritical of the colleges, who promise students a good job and a bright future, to turn around and force thousands of contract staff into jobs with low pay, no benefits, and no job security of any kind.”

OPSEU represents more than 12,000 professors, instructors, counsellors, and librarians in the college system.

- 30 –

**For more information: JP Hornick, 416-806-9526; Mona Chevalier, OPSEU college faculty bargaining team (French only) 613-606-2238**

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 28 septembre 2017

La date pour déclencher légalement une grève ou un lock-out est fixée au 15 octobre dans les négociations avec le personnel scolaire des collèges

TORONTO – Le conciliateur qui supervise les négociations contractuelles entre les collèges publics de l'Ontario et leur personnel scolaire syndiqué a confirmé qu’une grève ou un lock-out pourrait être déclenché légalement à partir du 15 octobre à 00 h 01 dans l'ensemble des 24 collèges publics de la province.

Le conciliateur a publié la date après que le personnel scolaire, représenté par le Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO), a demandé, la semaine dernière, un « rapport recommandant de ne pas instituer de commission de conciliation ».

« Nous avons demandé un rapport recommandant de ne pas instituer de commission de conciliation, et donc une date pour déclencher légalement une grève ou un lock-out, afin d'encourager notre employeur à passer aux choses sérieuses et à travailler avec nous à la table de négociation pour parvenir à un règlement équitable », a indiqué JP Hornick, présidente de l’équipe de négociation syndicale qui représente le personnel scolaire des collèges. « Cela reste notre objectif. Notre équipe fera tout ce qu’elle peut pour parvenir à une entente. »

Selon les règles énoncées dans la *Loi sur la négociation collective dans les collèges*, le syndicat doit envoyer un préavis de cinq jours avant le début de la grève et le Conseil des employeurs des collèges, un préavis de cinq jours avant le début d'un lock-out. Cela signifie qu’une grève ou un lock-out pourrait avoir lieu après le 15 octobre.

Les enjeux clés de cette ronde de négociations concernent la qualité de l'éducation et l'exploitation permanente du personnel scolaire contractuel.

« Un demi-million d'étudiants fréquentent un collège pour recevoir l'éducation dont ils ont besoin pour décrocher les emplois qu’ils veulent et qui sont en demande sur le marché du travail », a déclaré le président du SEFPO, Warren (Smokey) Thomas. « C'est hypocrite de la part des collèges, qui d’une part, promettent un bon travail et un brillant avenir à leurs étudiants, et d’autre part, obligent des milliers d'employés contractuels à occuper des emplois à faible salaire, sans avantages sociaux et sécurité d'emploi d'aucune sorte.

Le SEFPO représente plus de 12 000 professeurs, instructeurs, conseillers et bibliothécaires au sein du réseau collégial.

- 30 -

**Renseignements : JP Hornick, 416-806-9526; Mona Chevalier, 613 606-2238, équipe de négociation du personnel scolaire des collèges (français seulement)**